

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

LE DOSSIER - PAGES 5-14

Environnement estival: plage et vélo



LILA PRESQU'ÎLE LIGNES 20 OUEST ET 20 EST
-> Cahier détachable en page centrale.

POUR CONSULTER LES HORAIRES, SCANNEZ LE QR-CODE



ENVIRONNEMENT

Les bons gestes sur la plage

PAGE 5

BON À SAVOIR

Réunion publique de la promenade de mer

PAGES 15

LA VILLE EN IMAGES

2022: Année de l'automobile

PAGE 18

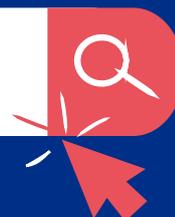
Sommaire

L'ÉDITO DU MAIRE	3
TRIBUNES	4
DOSSIER: ENVIRONNEMENT ESTIVAL	5 - 8
ENCART DÉTACHABLE: LIGNES 20	9 - 12
DOSSIER: VÉLO	13 - 14
LA VILLE EN MOUVEMENT	15 - 17
LA VILLE EN IMAGES	18 - 19
AGENDA	20



NOUVEAU
Vos démarches et signalements en 1 clic

labaule.fr



FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...) ou pour poser vos questions, rendez-vous sur le portail citoyen : labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site :
www.labaule.fr

Directeur de la publication : Franck Louvrier

Rédacteur en chef : Philippe Rouger

Rédaction : Direction de la Communication

Crédits photos : Ville de La Baule-Escoublac | Ouest-France | gstudioimagen - Freepik | Phytolab

Création, mise en page : Direction de la Communication

Impression : OFFSET 5 - **Tirage** : 25 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



FRANCK LOUVRIER

MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Chères Bauloises, chers Baulois,

Juillet 2020 – Juillet 2022 : déjà deux ans ! Cela fait 24 mois que vous, les habitants de la ville, nous avez confié, à mon équipe municipale et moi-même, les clés de l'Hôtel de Ville.

On aurait même presque oublié le contexte compliqué, en début de saison estivale et surtout en pleine crise sanitaire. Pourtant, sans trembler ni hésiter, nous nous sommes mis aussitôt au travail, car c'est dans l'action que l'on se réalise. Durant ces deux années, nous avons mis un point d'honneur à vouloir vous montrer que nous étions dignes de votre confiance. Nous avons entrepris, géré, imaginé et créé, réparé, développé, informé... Il nous a fallu faire feu de tout bois !

Sans prétention et avec humilité, cette volonté a déjà apporté quelques résultats. Force est de constater que sous notre impulsion, notre chère ville a évolué en deux ans : un dynamisme retrouvé, des projets et des chantiers structurants lancés, une attractivité manifeste, un dialogue permanent avec les administrés baulois...

J'avais ainsi placé la sécurité des biens et des personnes comme priorité. En deux ans, la Police municipale a été transformée : nouveau directeur, triplement des effectifs, formation adaptée, équipement modernisé, création de la brigade équestre, développement de notre réseau de vidéoprotection... Les chiffres officiels le montrent, la délinquance commence à diminuer chez nous. Restons particulièrement vigilants.

Autre ambition, le grand chantier qui va redessiner la vitrine de notre ville, la promenade de mer, est bien lancé. Les résidents ont répondu en nombre aux concertations publiques que nous avons lancées.

D'ailleurs, ceux-ci n'avaient jamais autant été consultés : comités consultatifs de quartiers, réunions publiques avec les riverains, création du service de la relation citoyenne, permanence municipale mobile hebdomadaire, information permanente (presse, réseaux sociaux, bulletins municipaux, Facebook Live, annexe de mairie du quartier Lajarrige...).

Devant l'ampleur de la crise sanitaire, nous avons réagi et pris les mesures qui s'imposaient pour atténuer les effets de la pandémie. Nous avons en particulier

su insister auprès de l'Agence Régionale de Santé pour que la ville ait son centre de vaccination. Et pour éviter que La Baule-Escoublac ne devienne comme tant d'autres communes un désert sanitaire, nous avons fait l'acquisition d'une maison médicale dont le fonctionnement est en cours de réalisation. Le temps administratif n'est pas le temps politique.

Nous avons également beaucoup œuvré sur les mobilités : création du plan Vélo (cf. p.13), développement de bornes électriques pour les véhicules, mise en place de lignes de navettes inter-quartiers (cf. encart central). Toujours soucieux des enjeux environnementaux, nous allons étendre le système de thalassothérapie Ecoplage qui a prouvé son efficacité. La mise aux normes de tous les bâtiments municipaux est lancée, avec notamment la pose prochaine de panneaux solaires sur le toit de notre Hôtel de Ville.

Face au problème du logement, un certain nombre de mesures viennent d'être prises, qui devraient commencer à porter leurs fruits dans quelques mois. Nous veillons aussi à ce que les promoteurs proposent du logement accessible en nombre suffisant. Et parce que nous nous préoccupons de tous les Baulois, nous développons une politique d'inclusion volontariste à l'égard des personnes en situation de handicap.

Surtout, ces réalisations ont été lancées dans le parfait respect d'un engagement fort de campagne : nous n'avons pas augmenté les impôts. Une gestion saine et rigoureuse nous permet ainsi d'avancer sereinement et efficacement.

Mais ce n'est pas encore l'heure des bilans : ceux-ci viendront en temps voulu. Le travail est loin d'être fini ; il reste tant à faire !

C'est pourquoi, durant les quatre années restantes de ce municipale, avec l'ensemble de l'équipe, nous allons continuer sur cette lancée, poursuivre nos efforts pour construire le présent et dessiner le futur de notre ville-jardin au bord de l'océan.

Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac

Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

LA BAULE AUDACIEUSE

Alors que notre pays vient de traverser une longue séquence électorale avec l'élection présidentielle en avril puis les législatives en juin, les élus de La Baule Audacieuse se sont tenus éloignés de toute cette agitation politique. Ils sont restés fidèles à la ligne de conduite qui est la leur depuis leur arrivée il y a deux ans : se concentrer sur leur travail de proximité au service des habitants et des visiteurs de La Baule-Escoublac. Non pas que différentes sensibilités existent au sein du groupe municipal majoritaire, mais elles sont mises de côté le temps de l'activité d'élu local.

Un conseil municipal n'est pas un parlement où sont débattus des enjeux de politique nationale : c'est une assemblée locale où l'on doit répondre, de préférence rapidement, à des problèmes immédiats de vie quotidienne, de voirie, à des nécessités de développement économique, à des besoins d'animations et de vie associative, à l'entretien et au maintien des écoles primaires..., où l'on prépare la ville de demain en choisissant les projets qui vont la structurer dans l'intérêt général. Même si, de prime abord, cela peut sembler terre à terre, ce sont pourtant des enjeux importants car c'est le quotidien immédiat des résidents de la commune. La nouvelle promenade de mer ne sera ni de gauche, ni de droite !

C'est justement ce qui fait la force du groupe La Baule Audacieuse : une diversité d'opinions qui la compose réunie autour d'un seul objectif commun, servir en premier lieu La Baule-Escoublac et ses habitants sans posture politicienne.

Comme dans toutes les familles, il y a parfois des discussions, et c'est légitime. Mais c'est un enrichissement collectif évident, chaque sensibilité apportant sa petite touche et permettant ainsi de trouver les solutions pour développer les projets et appliquer une gestion municipale satisfaisant le plus grand nombre.

Cet état d'esprit se retrouve également dans les relations entretenues avec les deux minorités, dans un climat qui se veut pacifié. Chacun a compris les vertus du dialogue et la « politique spectacle » où l'on s'étripe pour tenter petitement d'exister n'a pas de place dans notre collectivité. Il faut d'ailleurs saluer les élus minoritaires qui, plutôt que d'affecter une opposition systématique, adoptent dorénavant une attitude constructive et participent aux travaux des commissions en apportant leurs contributions fortement intéressantes.

Cet esprit d'ouverture de la majorité municipale se retrouve logiquement dans l'appréhension de la population bauloise. Si les électeurs ont voté pour une liste et un programme au moment d'une campagne électorale animée et de ses clivages inévitables, la majorité La Baule Audacieuse est maintenant au service de TOUS les Baulois et non de ses seuls électeurs.

Pérenniser notre qualité de vie tout en développant notre attractivité doit rester l'alpha et l'omega de tous les élus municipaux baulois, dans un esprit de concorde.

La Baule Audacieuse

labauleaudacieuse@gmail.com

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux. Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

[Texte non remis à la rédaction]

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

La saison estivale a presque débuté avec les grands ponts de mai, et l'on voudrait rêver d'un vrai bel été, un retour au monde d'avant, avec l'espoir que la Covid pèsera moins que les deux années précédentes. Pour autant, les problèmes auxquels se confrontent les entreprises sont toujours là, particulièrement la peine à recruter sur les emplois vacants. La difficulté à trouver un logement à un prix accessible en est sûrement une des raisons. J'ai soutenu à cet égard l'initiative de notre maire de reprendre la gestion du camping municipal et d'en réserver une partie au logement des travailleurs saisonniers, même si je regrette le renoncement à l'accueil de campeurs aux moyens financiers modestes. En ce qui concerne les salaires, les rythmes de travail, les temps de repos, ceci ne peut se régler qu'au plan national, après négociation entre employeurs et représentants du personnel, mais il y faut plus encore une volonté gouvernementale. Je ne suis pas sûre que M. Macron soit vraiment convaincu de la nécessité de cet accord.

L'inquiétude devant la difficulté d'accéder à des soins de bonne qualité et de proximité est aussi toujours là. Est-il sensé, pour une bauloise, d'attendre plusieurs mois un rendez-vous pour une radiographie qui se fera finalement à Pontchâteau ? Je soutiens bien sûr le projet de maison de santé pluridisciplinaire, que tout le monde attend avec impatience. Mais les communes doivent-elles toujours pallier les décisions défailtantes des gouvernements successifs ?

Je nous souhaite tout de même un bel été 2022, pour construire encore mieux, à la rentrée, le monde d'après.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

DU BON USAGE DE LA PLAGE

La Baule-Escoublac bénéficie d'un cadre exceptionnel avec la plus belle plage d'Europe. Cet espace naturel, trait d'union entre notre ville-jardin et l'océan, connaît logiquement une fréquentation accrue lors de la période estivale. Il convient dès lors de suivre un certain nombre de règles afin de conserver sa valeur et maintenir le bien-vivre ensemble. Résidents à l'année, estivants, visiteurs, soyons tous responsables : respectons notre espace littoral.

LA CHASSE AU PLASTIQUE



Il est impératif de savoir que le plastique ne se dégrade jamais.

Sous les effets conjoints du soleil, du sel, des vagues et du vent, il se fragmente en micro-particules.

Il faut aussi savoir que les bouteilles en plastique font partie des dix déchets que

l'on retrouve le plus sur le sable et dans les rivières.

De la sorte, 90 % des oiseaux marins qui ont ingéré du plastique et un grand nombre d'animaux marins finissent par s'étouffer ou meurent d'occlusion intestinale en le mangeant.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'OcéAN



Qu'ils soient jetés en pleine nature, dans un fleuve ou une rivière, un caniveau ou une grille d'eaux pluviales, les déchets

sont transportés par la pluie et le vent et finiront leur parcours dans l'océan.

Cela semble une évidence, et pourtant !

Quand on quitte une plage, on ne laisse pas ses déchets (papiers, bouteille ou sac en plastique, mégots...) sur le sable et encore moins enterrés.

Pas d'excuse ! À La Baule-Escoublac, des poubelles sont disposées à chaque entrée de plage.

NOS PETITS CONSEILS

- Oublier les bouteilles en plastique et opter pour des gourdes en inox ;
- Remplacer les sacs en plastique à usage unique par des sacs en tissu ou en papier ;
- Pour les accros à la cigarette, il existe des cendriers de poche disponibles à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes, à l'Office du tourisme et dans les restaurants de plage. Un seul mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau !



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

- Le **démarchage** est interdit, tout comme la **distribution de prospectus** ;
- La présence des **chiens** (sauf chiens guide d'aveugle) est interdite **du 15 juin au 15 septembre** ;
- Les **feux** de quelque nature que ce soit et les barbecues sont interdits ;
- Le **pique-nique** avec équipements et ustensiles est interdit ;
- Le **bivouac** avec ou sans tente est interdit ;
- La **consommation d'alcool** et l'**usage des pipes à eau** sont interdits ;
- L'usage d'appareils et de dispositifs de **diffusion sonore** est interdit ;
- Il est interdit d'abandonner des **papiers, détritres divers et mégots** ;
- Les **douches** sont réservées au rinçage, sans usage de savon et shampoing ;
- L'utilisation **d'engins volants radioguidés** et de **cerfs-volants à structure rigide** et/ou pilotés à deux mains est interdite, sauf sur autorisation de la mairie.



DOSSIER: ENVIRONNEMENT ESTIVAL

LA PLAGE À NOUVEAU SOUS PAVILLON BLEU



PAVILLON BLEU

La Baule-Escoublac a de nouveau cette année été récompensée par le label « Pavillon bleu », témoignage des actions menées par la Ville depuis plusieurs années en faveur de la préservation de son espace naturel maritime.

Les conditions d'attribution de cette distinction sont basées sur quatre séries de critères qui concernent : l'éducation à l'environnement, l'environnement général, la gestion des déchets et celle de l'eau.

L'engagement de la Ville va cependant bien au-delà, avec de nombreuses autres initiatives: dispositif « Handiplage », distribution des célèbres cendriers de plage baulois, renforcement du nettoyage et de la surveillance des plages, présence de bacs à marées, points de collecte et de tri sélectif...

La volonté de la municipalité est claire : offrir au public des plages saines et accessibles à tous.

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT MARIN : UTILISONS LES CENDRIERS DE PLAGE



La Ville de La Baule-Escoublac a renouvelé cette année son opération de distribution de cendriers de plage.

Cette initiative est réalisée en coopération entre la commune et la SAUR, un des groupes français majeurs dans le traitement de l'eau et des déchets. Elle vise à responsabiliser les fumeurs et à les inciter à ne pas laisser leurs résidus de cigarettes dans le sable, avec les conséquences nocives que cela peut avoir sur notre environnement. Le mégot est en effet l'un des principaux fléaux polluants de nos rivages marins : il faut jusqu'à trois ans pour qu'il se décompose entièrement, lui laissant ainsi le temps de nuire auprès de la flore et surtout de la faune océanique.

Ces cendriers de plage, compacts, légers et esthétiques, tiennent aisément dans une poche ou un sac de plage et peuvent donc être transportés très facilement. Réalisés au nombre de 10 000 exemplaires, ils sont disponibles gratuitement à l'Hôtel de Ville, dans toutes les mairies annexes et à l'Office de tourisme. Nouveauté cette année, les usagers pourront également les obtenir dans les établissements de plage qui ont souhaité être associés à cette campagne de sensibilisation et de prévention de notre espace naturel.

LABEL « HANDIPLAGE » : UN DEUXIÈME LIEU D'ACCUEIL POUR LES PMR



Depuis trois ans, la plage de La Baule-Escoublac est titulaire du label « Handiplage ».

La plage bauloise dispose depuis une dizaine d'années d'un espace réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite (PMR) au niveau du poste de secours de l'avenue de Saumur, en bout de l'allée Cavalière. Cet été, un deuxième point d'accueil leur est proposé, au niveau de l'avenue de Bourgogne, plage Benoît.

À ces endroits, grâce à des aménagements spécifiques (des parkings et sanitaires adaptés, une rampe d'accès, un tapis d'accès à l'eau, des fauteuils roulants de plage amphibies, Tiralo et Hippocampe) et à la mobilisation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS), les PMR peuvent s'y baigner en toute quiétude.

Ces deux espaces sont la démonstration de la volonté municipale d'accueillir comme il se doit les personnes en situation de handicap. La Ville réfléchit maintenant à la manière d'intégrer à ce dispositif les personnes non voyantes.



XAVIER LEQUÉRRÉ

ADJOINT AU MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

PARTICIPATION CITOYENNE, QUALITÉ DE VIE, CIRCULATION (VOIRIE), TRANSPORTS, PLAGE ET QUARTIER D'ESCOUBLAC

Les problématiques liées à la mobilité, qui rejoignent très souvent les enjeux environnementaux, sont souvent complexes à gérer. Il faut en effet que tous les usagers aient la même facilité d'accès et de déplacement sur la voie publique, dans le respect des autres et d'une réglementation stricte.

C'est une des missions de Xavier Lequerré au sein de l'équipe municipale. Ce « vieux » Baulois, maître-artisan à Escoublac, connaît parfaitement les difficultés de la circulation dans notre ville balnéaire, été comme hiver.

Pourquoi avoir immédiatement travaillé sur un plan Vélo ?

L'enjeu du vélo est essentiel : inciter à son usage en le facilitant, mais sans contraindre. Tous les modes de locomotion doivent coexister.

À l'été 2020, sur 230 km de voirie, seulement une quarantaine de kilomètres d'aménagements dédiés aux cycles était recensée, dont la majorité consistait en bandes cyclables, non sécurisantes.

Pour élaborer ce plan, une commission Vélo a été créée, composée d'élus de tous bords, de techniciens, de représentants d'associations et d'usagers. Nous avons eu un vrai travail en commun, avec des échanges riches. Il en est sorti ce plan Vélo adopté par le conseil municipal en février dernier (cf. p.13), qui identifie 12 itinéraires pour faciliter la circulation des deux roues et relier entre eux tous les quartiers de la ville.

On ne va pas tout faire en même temps : un plan pluriannuel est prévu. Dans le scénario optimiste, on aménagera trois ou quatre pistes chaque année.

La commission continue de se réunir, car il reste du travail. Notamment, résoudre l'épineux problème de l'avenue des Lilas l'été. Nous avons aussi identifié d'autres trajets, notamment au nord de la Route bleue vers Saint-André-des-Eaux et Guérande, des passages ruraux qui peuvent devenir des chemins de randonnée à vélo.

Bornes de gonflage, garages à vélo sécurisés, Vélycéo, carte cyclotouristique... Vous ne ménagez pas vos efforts en direction des cyclistes.

En plus d'inciter à l'utilisation du vélo, ces services répondent aussi à des besoins réels.

Les actuels garages à vélos à côté de la gare sont quasi inutilisés, avec de nombreuses dégradations ou vols sur les engins. Il est anormal qu'une personne qui part le matin travailler en train après avoir rangé son vélo à la gare le trouve abîmé en rentrant le soir. Co-financées par la Région des Pays de La Loire, les « Ruches à vélos » (cf. p.13) qui sont des parkings totalement sécurisés nous semblent la solution adaptée.

Vélycéo (cf. 14) est un projet enthousiasmant, qui a développé une synergie entre les communes de CAP Atlantique et la CARENE. Il répond à une demande croissante des usagers, car un vélo à assistance électrique reste encore assez cher. Et le coût est minime pour la collectivité.

Quant au cyclotourisme (cf. p.14), c'est devenu une belle proposition pour le tourisme, d'autant que ce mode doux a prospéré durant les deux années de crise sanitaire. Il ne faut pas oublier qu'un cyclotouriste dépense en moyenne 80 € par jour et qu'en général, il vient en vacances en famille.

La plage est également un sujet majeur.

Nous suivons un cap : avoir une plage propre et sécurisée, digne de notre ville balnéaire. C'est parfois difficile, parce que la Ville n'en a plus la gestion directe.

Nous dialoguons en permanence avec le délégataire. Mais c'est compliqué : en fin de compte, à notre approche qualitative, il répond par une seule logique comptable. Nous cohabitons.

À terme, la logique voudra que cette anomalie soit gommée et que La Baule-Escoublac puisse reprendre en direct la gestion de sa plage, sa vitrine.

Que représente La Baule-Escoublac pour vous ?

Mes enfants sont la 6^e génération de ma famille sur Escoublac et j'en tire une grande fierté.

Je suis issu d'une famille d'artisans du bourg où nous y sommes fleuristes de père en fils depuis 1947. J'ai été élu Maître-artisan fleuriste et Meilleur ouvrier de France à Lyon en 2007.

Mon attachement à ma ville fait que je me suis toujours engagé au plus près de la population, d'abord président des commerçants et artisans d'Escoublac de 2011 à 2019, puis conseiller municipal depuis 2014 jusqu'à ce jour.

Je suis vraiment très lié à ma ville. Cette fusion que j'ai avec ses habitants et son histoire est vitale pour moi.

RECONDUCTION DU PLAN VIGIPLAGE



- des moyens humains : les renforts de CRS saisonniers, la brigade équestre, l'amplitude horaire de la Police municipale élargie, des vigiles et des maîtres-chiens la nuit ;
- des moyens techniques : installation par la Ville du système « H-Call » (bouton d'alerte) associé à une surveillance vidéo renforcée pour tous les établissements qui en font la demande ;
- des moyens juridiques : arrêtés municipaux interdisant l'usage de la chicha (ou pipe à eau) et la consommation d'alcool sur la voie publique sur l'ensemble du territoire de la commune. Ils viennent compléter ceux déjà en place qui permettent de réduire les incivilités (port d'un vêtement en sortie de plage, jet de tout déchet dans les poubelles...).

Alors que le début de la saison 2021 était un peu difficile, Vigiplage s'est avéré efficace et a permis aux usagers de la plage d'en profiter sereinement.

LIMITATION DE VITESSE SUR LE PLAN D'EAU



Profiter de la plage de La Baule-Escoublac, c'est aussi pouvoir utiliser son plan d'eau.

Cependant, il y a aussi des règles à respecter sur cet espace, notamment au niveau de la vitesse de circulation des navires et engins nautiques de tout ordre (bateaux à moteur, jet-skis...).

Les limitations sont ainsi les suivantes :

- 3 nœuds sur l'ensemble de la zone administrative du port de La Baule-Le Pouliguen ;
- 5 nœuds dans la bande littorale des 300 m, c'est-à-dire la limite des bouées des chenaux de plage ;
- 10 nœuds dans les « zones tampons » dédiées aux activités non motorisées (kite-surf...) ;
- et 25 nœuds sur l'ensemble du plan d'eau dans une configuration élargie cette année, allant au-delà de la pointe de Chémoulin vers Saint-Nazaire.

Elles s'appliquent sur une période allant du 25 juin au 4 septembre 2022.

Il faut savoir que des contrôles sont régulièrement effectués et qu'au port, des vérifications peuvent être entreprises en cas de signalement de moteur anormalement bruyant.

La sécurité des biens et des personnes, résidents comme estivants, est la priorité de l'équipe municipale, en particulier l'été avec une population qui peut être multipliée par 10.

En période estivale, une attention particulière est apportée à la plage ainsi qu'à l'ensemble de ses établissements, restaurants, bars et clubs.

Le délégataire ne voulant pas s'investir, la commune de La Baule-Escoublac prend de nouveau ses responsabilités, au-delà de ses compétences mais dans l'intérêt commun, et a remis en place son plan de sécurité « Vigiplage », pour un coût supérieur à 100 000 €.

Ce dispositif comprend :

RÉNOVATION DU BALISAGE DU PORT



Le chenal du port de La Baule-Le Pouliguen a eu droit à un toilettage en bonne et due forme juste avant l'été afin de maintenir sécurisé son accès (entrées et sorties).

Ainsi, la remise en peinture des feux du port a été réalisée tandis qu'une réhabilitation complète des balises a été effectuée. Trois ont été remplacées par de nouvelles et les trois autres ont été simplement remises en état.

La sécurité des plaisanciers est aussi une préoccupation de la municipalité et du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) du port commun aux deux villes.



LIGNES 20: OUEST ET EST

« Tous les quartiers de La Baule-Escoublac en un saut de bus ! »

La mobilité et les solutions alternatives à la voiture individuelle à La Baule-Escoublac étant des enjeux de l'équipe municipale, elle a souhaité, en collaboration avec Lila Presqu'île, mettre en place deux nouvelles lignes de bus qui proposent aux Bauloises et Baulois, depuis le 1^{er} juin, un maillage complet de la Ville avec deux itinéraires différents : La Baule EST & La Baule OUEST.

Plus de 60 arrêts desservis du lundi au dimanche ; une fréquence améliorée avec un passage toutes les heures ; des points de connexion entre les deux lignes pour permettre des correspondances simplifiées : Gare SNCF SUD et Complexe Alain Burban à Escoublac ; de nouveaux quartiers desservis et d'autres améliorés tels que Le Guézy, Escoublac ou encore Les Floralies.

Ces nouvelles lignes tournent toujours dans le même sens et permettent une meilleure lisibilité du parcours pour les usagers. L'intérêt est d'inciter l'usager à utiliser les transports en commun pour se déplacer, faire ses courses, aller chez le médecin ou tout simplement aller travailler.

LIGNE 20 OUEST: HORAIRES D'ÉTÉ

Jours de fonctionnement	Du lundi au vendredi												
Arrivée LIGNE 20 EST			9:05	10:00	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:00	16:55	18:05	19:05
LA BAULE													
GARE SNCF SUD (Quai N°4)	6:32	8:20	9:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20
FLORALIES	6:34	8:22	9:17	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:17	16:12	17:22	18:22	19:22
NOËLLES	6:34	8:22	9:17	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:17	16:12	17:22	18:22	19:22
BESLON	6:37	8:25	9:20	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:20	16:15	17:25	18:25	19:25
HAUT-BRIVIN	6:37	8:25	9:20	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:20	16:15	17:25	18:25	19:25
KERQUESSAUD	6:38	8:26	9:21	10:26	11:26	12:26	13:26	14:26	15:21	16:16	17:26	18:26	19:26
VILLENEUVE	6:40	8:28	9:23	10:28	11:28	12:28	13:28	14:28	15:23	16:18	17:28	18:28	19:28
KER RIVAUD	6:41	8:29	9:24	10:29	11:29	12:29	13:29	14:29	15:24	16:19	17:29	18:29	19:29
SAINT-SERVAIS	6:41	8:29	9:24	10:29	11:29	12:29	13:29	14:29	15:24	16:19	17:29	18:29	19:29
PRÉVENNERIE	6:42	8:30	9:25	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:25	16:20	17:30	18:30	19:30
COMPLEXE ALAIN BURBAN	6:45	8:33	9:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
Correspondance Départ LIGNE 20 EST	6:53	8:33	9:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
ESCOUBLAC BOURG	6:48	8:36	9:31	10:36	11:36	12:36	13:36	14:36	15:31	16:26	17:36	18:36	19:36
GUY DE LA MORANDAIS	6:50	8:38	9:33	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:33	16:28	17:38	18:38	19:38
TROIS FONTAINES	6:51	8:39	9:34	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:34	16:29	17:39	18:39	19:39
LE ROCHER	6:53	8:41	9:36	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:36	16:31	17:41	18:41	19:41
FLANDIN	6:55	8:43	9:38	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:38	16:33	17:43	18:43	19:43
BÔLE EDEN	6:55	8:43	9:38	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:38	16:33	17:43	18:43	19:43
CIMETIÈRE	6:58	8:46	9:41	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:41	16:36	17:46	18:46	19:46
GARE SNCF NORD (Quai N°8)	6:59	8:47	9:42	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:42	16:37	17:47	18:47	19:47
NOËLLES	7:00	8:48	9:43	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:43	16:38	17:48	18:48	19:48
GARE SNCF SUD (arrivée Quai N°4)	7:03	8:51	9:46	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:46	16:41	17:51	18:51	19:51
Départ LIGNE 4 vers GUÉRANDE		9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:20	
GARE SNCF SUD (départ Quai N°4)	7:05	8:53	9:48	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:48	16:43	17:53	18:53	19:53
VICTOIRE	7:06	8:54	9:49	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:49	16:44	17:54	18:54	19:54
DE GAULLE - PLAGE	7:07	8:55	9:50	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:50	16:45	17:55	18:55	19:55
HÔTEL DE VILLE	7:08	8:56	9:51	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:51	16:46	17:56	18:56	19:56
CONCORDE	7:10	8:58	9:53	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:53	16:48	17:58	18:58	19:58
CASINO	7:11	8:59	9:54	10:59	11:59	12:59	13:59	14:59	15:54	16:49	17:59	18:59	19:59
LILAS	7:13	9:01	9:56	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	15:56	16:51	18:01	19:01	20:01
STADE MOREAU-DEFARGES	7:15	9:03	9:58	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	15:58	16:53	18:03	19:03	20:03
SARCELLE	7:15	9:03	9:58	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	15:58	16:53	18:03	19:03	20:03
TENNIS COUNTRY-JC-ATLANTIA	7:16	9:04	9:59	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	15:59	16:54	18:04	19:04	20:04
ROYAL	7:18	9:06	10:01	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:01	16:56	18:06	19:06	20:06
BIBLIOTHÈQUE H. QUEFFÉLEC	7:19	9:07	10:02	11:07	12:07	13:07	14:07	15:07	16:02	16:57	18:07	19:07	20:07
MARCHÉ CENTRE	7:21	9:09	10:04	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:04	16:59	18:09	19:09	20:09
GARE SNCF SUD (Quai N°4)	7:25	9:13	10:08	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:08	17:03	18:13	19:13	20:13
Départ LIGNE 20 EST		9:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20	

Ligne 20 Ouest



Lila
Presqu'île

Nouvelles Lignes 20 Est & Ouest

**TOUS LES QUARTIERS DE
LA BAULE-ESCOUBLAC
EN UN SAUT
DE BUS !**

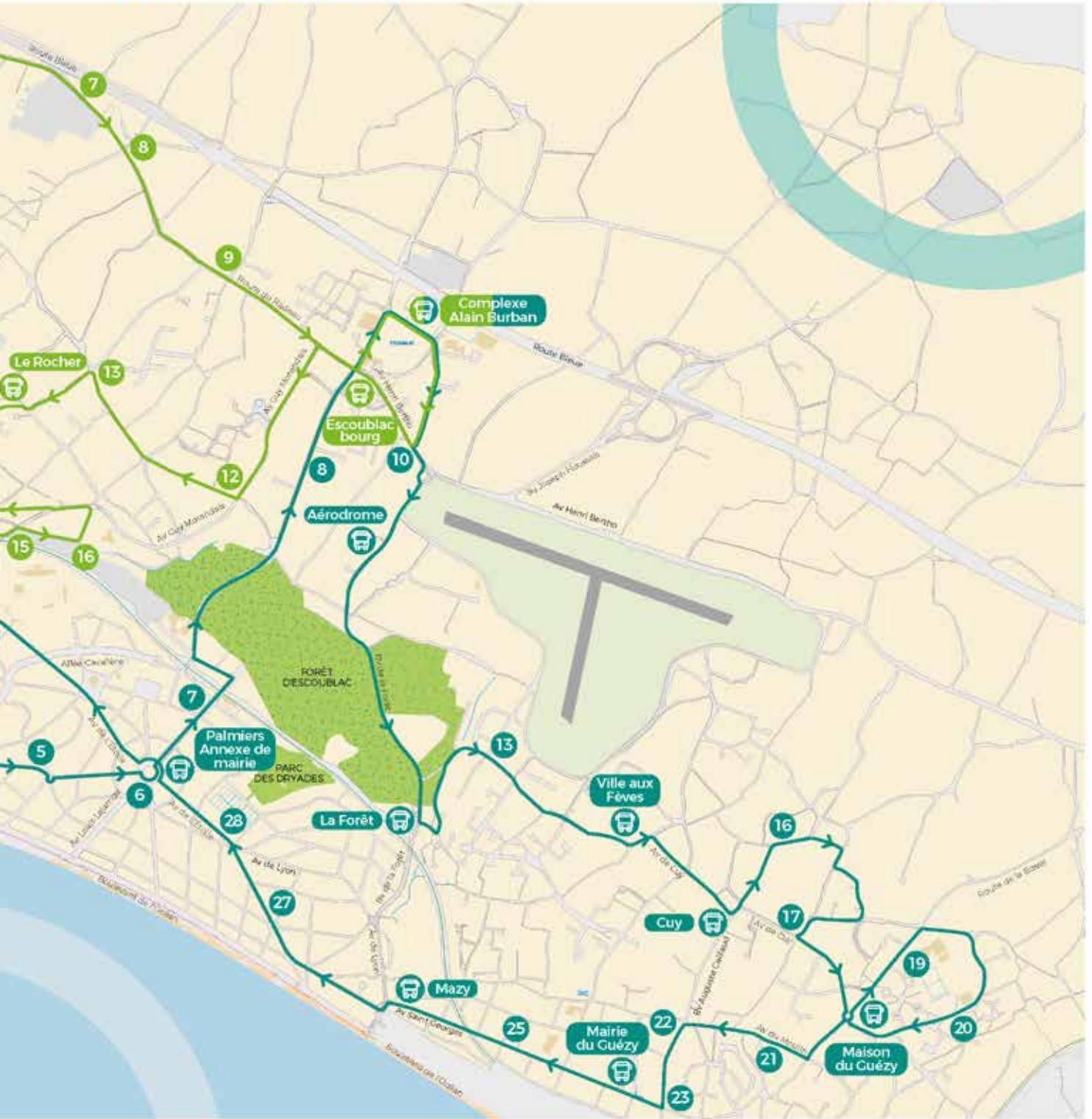


Pour consulter les horaires,
scannez le QR-Code ci-dessous
ou rendez-vous sur
lilapresquile.fr

Des points de correspondances entre les deux lignes :
Gare SNCF Sud et Complexe Alain Burban

Ligne 20 Est





LIGNE 20 EST : HORAIRES D'ÉTÉ

Jours de fonctionnement	Du lundi au vendredi												
Arrivée LIGNE 20 OUEST			9:13	10:08	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:08	17:03	18:13	19:13
LA BAULE													
GARE SNCF SUD (Quai N° 5)	6:40	8:20	9:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20
LA POSTE	6:42	8:22	9:17	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:17	16:12	17:22	18:22	19:22
TENNIS GARDEN	6:43	8:23	9:18	10:23	11:23	12:23	13:23	14:23	15:18	16:13	17:23	18:23	19:23
AQUABAULE	6:44	8:24	9:19	10:24	11:24	12:24	13:24	14:24	15:19	16:14	17:24	18:24	19:24
LA CLOTIÈRE	6:45	8:25	9:20	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:20	16:15	17:25	18:25	19:25
PALMIERS - ANNEXE DE MAIRIE	6:47	8:27	9:22	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:22	16:17	17:27	18:27	19:27
DRYADES - HALTE SNCF TER	6:48	8:28	9:23	10:28	11:28	12:28	13:28	14:28	15:23	16:18	17:28	18:28	19:28
CACQUERAY	6:50	8:30	9:25	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:25	16:20	17:30	18:30	19:30
COMPLEXE ALAIN BURBAN	6:53	8:33	9:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
Correspondance Départ LIGNE 20 OUEST		8:33	9:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
CLOS COLIN	6:54	8:34	9:29	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:29	16:24	17:34	18:34	19:34
AÉRODROME	6:55	8:35	9:30	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:30	16:25	17:35	18:35	19:35
LA FORÊT	6:57	8:37	9:32	10:37	11:37	12:37	13:37	14:37	15:32	16:27	17:37	18:37	19:37
VILLE HALGAND	6:58	8:38	9:33	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:33	16:28	17:38	18:38	19:38
VILLE AUX FÈVES	7:00	8:40	9:35	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:35	16:30	17:40	18:40	19:40
CUY	7:03	8:43	9:38	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:38	16:33	17:43	18:43	19:43
LA MOUSSETTE	7:03	8:43	9:38	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:38	16:33	17:43	18:43	19:43
LA BOSSE	7:05	8:45	9:40	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:40	16:35	17:45	18:45	19:45
MAISON DU GUÉZY	7:06	8:46	9:41	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:41	16:36	17:46	18:46	19:46
COLLÈGE ERIC TABARLY	7:07	8:47	9:42	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:42	16:37	17:47	18:47	19:47
STADE MAUD FONTENOY	7:08	8:48	9:43	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:43	16:38	17:48	18:48	19:48
LE MOULIN	7:10	8:50	9:45	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:45	16:40	17:50	18:50	19:50
CAILLAUD	7:11	8:51	9:46	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:46	16:41	17:51	18:51	19:51
MARCHÉ DU GUÉZY	7:12	8:52	9:47	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:47	16:42	17:52	18:52	19:52
MAIRIE DU GUÉZY	7:13	8:53	9:48	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:48	16:43	17:53	18:53	19:53
SAINT-GEORGES	7:14	8:54	9:49	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:49	16:44	17:54	18:54	19:54
MAZY	7:15	8:55	9:50	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:50	16:45	17:55	18:55	19:55
RHUYS	7:16	8:56	9:51	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:51	16:46	17:56	18:56	19:56
TENNIS SPORTING	7:17	8:57	9:52	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:52	16:47	17:57	18:57	19:57
PALMIERS - ANNEXE DE MAIRIE	7:18	8:58	9:53	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:53	16:48	17:58	18:58	19:58
BOIS D'AMOUR	7:20	9:00	9:55	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	15:55	16:50	18:00	19:00	20:00
MAISON MÉDICALE	7:21	9:01	9:56	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	15:56	16:51	18:01	19:01	20:01
GARE SNCF SUD (Quai N° 5)	7:25	9:05	10:00	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:00	16:55	18:05	19:05	20:05
Départ LIGNE 20 OUEST		9:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20	

Tarifs **lila** Presqu'île

Les titres **Lila Presqu'île** sont valables deux heures sur l'intégralité des lignes **Lila Presqu'île** et les lignes urbaines de la **STRAN**, dont **Hélyce**.
Ils ne donnent pas accès au transport à la demande et au réseau **Aléop**.
Attention, seuls les tickets « Vente à bord » sont vendus à l'intérieur des véhicules.

Ticket unité	1,40 €
Ticket vente à bord	1,80 €
Carnet de 10 tickets	11,00 €
Abonnement mensuel	37,00 €
Abonnement annuel*	370,00 €



* L'abonnement annuel est délivré uniquement au Syndicat Mixte Lila Presqu'île. (+3€ de frais de dossier)
ATTENTION, les abonnements Lila Presqu'île sont valables du 1^{er} au dernier jour du mois.

POUR CONSULTER LES HORAIRES, SCANNEZ LE QR-CODE ➔



La ville SE STRUCTURE

PLAN VÉLO



Dès l'arrivée de l'équipe municipale à l'été 2020, une commission « Vélo » a été créée, regroupant élus, techniciens, associations et particuliers. Sa mission était de développer et faciliter l'usage du deux roues sur la commune.

En un an et demi, cette commission a de la sorte conçu un plan Vélo qui a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 25 février dernier.

Outre des équipements structurants liés à la pratique du vélo, douze itinéraires ont été identifiés pour que les vélos circulent plus facilement à La Baule-Escoublac. Au total, cela représente plus de 60 km de pistes (bandes, pistes, chaudiours, voies vertes...) qui vont être aménagées, permettant des liaisons Nord-Sud, Est-Ouest et inter-quartiers. Le tronçon cyclable entre le Guézy et Escoublac autour de l'aérodrome a déjà été inauguré.

Les travaux se feront chaque année. Le coût total est estimé à 9 M€, avec des financements croisés (Région des Pays de la Loire, CAP Atlantique, Département), dont celui pour l'extension de Vélocéan.

Pour celle-ci, un premier tronçon a déjà été réalisé entre le parking nord du PEM (Pôle d'Echange Multimodal) et l'avenue d'Olivet et son passage à niveau piéton reliant l'avenue du Bois d'Amour. Le deuxième reliera très prochainement le parking de la gare jusqu'à la piste cyclable menant à Guérande, le troisième ira de l'autre extrémité jusqu'à un tunnel passant sous la voie de chemin de fer entre l'allée des Crocus et l'avenue Saint-Hubert. Au final, ce sera une piste uniquement cyclable très importante pour la sécurité des collégiens et lycéens.

UNE NOUVELLE BORNE DE GONFLAGE CONNECTÉE



Après le succès rencontré par la station en libre-service de gonflage à énergie solaire placée sur le parking à vélo à l'angle des avenues Olivier Guichard et des Ibis (près de 200 gonflages par semaine), la Ville va en installer une deuxième en ce début d'été, avenue Lajarrige. D'autres devraient suivre année après année pour couvrir une large

partie du territoire de la commune.

Conçu par la start-up nantaise Nrlux, ces bornes sont dotées d'un système de supervision à distance qui permet de prévenir et de détecter les pannes afin d'en garantir le fonctionnement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Elles mesurent également les usages. Leur alimentation par l'énergie solaire en garantit l'autonomie.

Cet équipement gratuit est très important, car le sous-gonflage des pneus de vélos est aussi bien un enjeu de confort que de sécurité.

GARAGES À VÉLOS SÉCURISÉS



Afin de faire cesser les dégradations subies par de nombreux vélos dans leur espace de stationnement près de la gare, deux garages couverts et automatiques vont être construits à la place.

100 % sécurisés, ils permettront un dépôt et un retrait facile.

Ils proposeront 100 points d'accroche au total à la place des zones de stationnement vélo actuelles entre la gare ferroviaire et la gare routière.

Le coût estimé de chaque garage est de 500000 €, financé à hauteur de 40 % par la Région des Pays de la Loire.

En toute logique, la gestion de ces espaces de stationnement sécurisés sera confiée au délégataire EFFIA qui s'occupe déjà du stationnement dans la ville.

UNE CARTE POUR CIRCULER À VÉLO EN PRESQU'ÎLE



En collaboration avec CAP Atlantique, la commune diffuse une carte de la presqu'île présentant les aménagements cyclables qui y sont répertoriés, soit plus de 233 km, « Cap sur le vélo ! ».

Les services concernés ont réalisé un travail de fourmi pour recenser tout ce qui est dévolu aux cyclistes, du circuit dédié aux routes de campagne où le vélo se sent en pleine sécurité. Car La Baule-Escoublac et la presqu'île de Guérande forment un territoire naturel de cyclisme : pour les promeneurs, il a l'avantage d'être plat, ce qui est déjà très attractif, mais surtout d'offrir des paysages exceptionnels et variés, le long de la grande côte entre Le Pouliguen et Le Croisic ou dans les méandres que forment les routes des paludiers en plein milieu des marais salants.

Les tracés vont de la piste cyclable aux chemins ruraux en passant par les zones de rencontre avec les voitures, les connexions aux sentiers de randonnées pédestres, les arrêts de bus, les box à vélos, les piscines, les musées, les châteaux...

Les voies cyclables ont ainsi été classées en une typologie de quatre aménagements :

- en vert, les sites propres et protégés et les aménagements les plus sécurisés, à l'écart des autres moyens motorisés ;
- en orange, les chemins de campagne, avec peu de voitures ou de tracteurs ;
- en bleu, les bandes cyclables et chaudières, là où il y a un marquage spécifique au sol pour les vélos ;
- en rose, les routes à faible trafic routier desservies par un itinéraire cyclable mais où le vélo n'est pas prioritaire.

Cette carte est destinée à être évolutive et sera donc numérisée pour une mise à jour chaque année. Également, par la suite, chaque commune de la presqu'île pourra établir sa propre carte.

Carte disponible gratuitement à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes, l'Office de Tourisme et chez les professionnels du cycle en presqu'île.

ECOVÉLO, UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS



Le système baulois de location de vélo à assistance électrique, Ecovélo, connaît toujours un succès grandissant. À ce jour, 12650 personnes y sont inscrites et utilisent les 80 cycles répartis entre les 14 stations qui couvrent l'intégralité du territoire de la commune.

Depuis la mise en service du dispositif, ce sont plus de 32000 locations de vélo qui ont été enregistrées, avec des pics en saison estivale, pour un total de 67464 km parcourus.

Face au succès et à la demande croissante, si la répartition des stations semble suffisante pour l'instant, le nombre de machines mises à disposition devrait être encore augmenté l'année prochaine.

LA LOCATION LONGUE DURÉE ARRIVE EN PRESQU'ÎLE



Dès la rentrée de septembre, en complément de son offre de location courte et moyenne durée Ecovélo, La Baule-Escoublac va proposer aux usagers le même service en longue durée, sous un format différent : Vélycéo.

C'est le fruit d'une belle coopération entre les deux communautés d'agglomération voisines, CAP Atlantique et la CARENE, autour de Saint-Nazaire, qui a créé le concept.

Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac et vice-président de l'agglomération en charge du dossier, en a précisé le but : « Développer le vélo-travail sur le territoire, même si le dispositif est aussi ouvert à tous les habitants des quinze communes de CAP Atlantique âgés de plus de 16 ans. »

À partir de septembre, ce seront dans un premier temps 350 vélos à assistance électrique qui seront disponibles pour les usagers de la Presqu'île. Il leur sera proposé de les louer pour une durée de trois mois minimum renouvelable une fois contre un loyer mensuel de 37 €. S'agissant d'un service public de location de vélos, les salariés auront la possibilité de se faire rembourser la moitié par leur employeur. De même, une réduction de 50 % sur le tarif mensuel sera accordée aux étudiants et aux demandeurs d'emploi. Quant aux abonnés du réseau de transports en commun Lila Presqu'île, ils pourront bénéficier d'un rabais de 20 %. Toutefois, le nombre de Vélycéo sera limité à deux par foyer.

Autre nouveauté, à l'issue de la période location, CAP Atlantique proposera une aide financière, encore à définir, pour ceux qui souhaitent acquérir un vélo électrique.

La ville en **MOUVEMENT**

PROPRETÉ URBAINE: LA BAULE-ESCOUBLAC DE NOUVEAU DISTINGUÉE

L'AVPU (Association des villes pour la propreté urbaine) vient de publier la liste des collectivités labellisées « Ville éco-propre ». Cette année, seules 37 communes ont été distinguées, dont La Baule-Escoublac, qui a obtenu sa troisième étoile (« Inscrire ses actions dans une logique de développement durable »).

Créé en 2016, ce label vise à récompenser les collectivités qui engagent des plans d'action à moyen terme pour améliorer durablement la propreté des espaces publics. Il propose un classement de 1 à 5 étoiles, depuis « S'évaluer et se faire analyser » à « Investir tous les domaines de la propreté urbaine et obtenir des résultats ».

Contrairement à beaucoup d'autres labels, il ne suffit pas de s'inscrire pour être distingué : une étude détaillée avec des critères précis est réalisée dans chaque collectivité. De plus, les étoiles s'obtiennent une à une, année après année. Ainsi, depuis sa création, seules 114 communes en bénéficient et seulement quatre villes sont labellisées 5 étoiles et six 4 étoiles.

En dixième place, La Baule-Escoublac figure donc en position de très bon élève. Cette distinction traduit l'engagement de la municipalité dans la prise en compte des enjeux environnementaux dans toutes ses actions. Outre un travail de chaque instant des agents municipaux pour assurer la propreté de la ville, des actions de sensibilisation sont menées auprès des usagers pour qu'ils changent leur comportement dans le respect de leur environnement.



RÉUNION PUBLIQUE PROMENADE DE MER



Point sur l'avancée du projet de requalification de la promenade de mer. **Judi 4 août à 18h**, Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac - Atlantia.

Inscriptions : labaule.fr

EN BREF

QUELQUES CHIFFRES DE L'ACTION DE LA PROPRETÉ URBAINE EN VILLE



440 corbeilles de rues collectées, soit un parcours de plus de 100 km au quotidien ;

75 distributeurs de sacs canins contrôlés et approvisionnés ;

22 sanitaires automatiques entretenus ;

40 km sont parcourus en scooter pour le ramassage d'environ 160 déjections canines par jour, soit près de 30 kg collectés par jour ;

4 145 regards d'eaux pluviales entretenus semestriellement

582 bancs et **7 452** panneaux de signalisation entretenus annuellement ;

9 hectares entretenus par désherbage thermique 4 à 6 fois par an.

ARRÊT DES TRAVAUX EXTÉRIEURS PENDANT L'ÉTÉ



Comme à chaque période estivale, les gros travaux de voirie, d'extérieur et de bâtiments sont suspendus. Cet été, cette interdiction prend effet du mercredi 13 juillet au dimanche 28 août inclus.

Il est en effet normal de laisser les estivants profiter de la quiétude de leurs vacances.

DE NOMBREUX NOUVEAUX ÉLECTEURS...



Signe de l'attractivité de la ville, entre les dernières élections (présidentielles et législatives) et celle de l'année précédente (régionales et départementales), La Baule-Escoublac compte en valeur absolue 684 nouveaux électeurs. Ce sont désormais 16561 personnes qui sont inscrites sur la liste électorale bauloise.

... DONT BEAUCOUP DE JEUNES...



Parmi eux, 132 jeunes qui ont eu 18 ans révolus depuis les dernières élections de juin 2021 et qui ont donc acquis le droit de vote.

Une cérémonie citoyenne a été organisée le 19 mars dernier pour leur remettre de façon solennelle leur première carte d'électeur et marquer comme il se doit ce passage de la majorité et le fait de devenir citoyen.

À cette occasion, les jeunes présents se sont montrés extrêmement concernés et intéressés par leur devoir civique.

... ET QUI VONT VOTER



Lors des quatre derniers dimanches électoraux (présidentielle et législatives), la participation au vote a été bien supérieure à celle enregistrée au niveau national.

Le civisme des électeurs baulois est à saluer et contribue également à sa façon à la qualité de vie de notre ville.

RÉNOVATION DE L'AIRE DE CAMPING-CAR



La période touristique estivale correspond pour certains à voyager en camping-car.

Leur utilisation en tant que caravane n'importe où est cependant interdite et répond à des obligations particulières que les camping-caristes respectent en général.

Pour les accueillir, La Baule-Escoublac dispose d'une aire de stationnement dédiée, située entre l'arrière du stade Moreau-Defarges et l'étier du port de plaisance de La Baule - Le Pouliguen. Celle-ci vient de faire l'objet d'une complète réhabilitation.

Plus qu'une zone de stationnement organisée, c'est dorénavant un véritable espace d'accueil qui est proposé. Sa capacité a été portée de 19 à 26 places. L'accès est sécurisé avec des barrières et de nombreux services sont disponibles : point d'eau, électricité, vidange, WIFI. Comme le stationnement payant, sa gestion a été confiée au groupe EFFIA qui propose différents tarifs : haute ou basse saison, forfait demi-journée.

D'une façon générale, les campings-cars sont soumis aux mêmes obligations que les sédentaires : interdiction de vidanger n'importe où et abandon des sacs de déchets seulement dans les poubelles.

FAIRE COEXISTER COMMERCE ET HANDICAP



La Ville de La Baule-Escoublac a fait de l'inclusion et de l'amélioration des personnes en situation de handicap une de ses priorités, en leur facilitant notamment le quotidien.

Dans cette démarche, et alors que de nombreuses actions en ce sens ont déjà été menées depuis deux ans, un label « Accueil bienveillant » à destination des commerces locaux vient d'être créé.

La démarche consiste à valoriser les commerçants qui, au contact direct avec cette clientèle de personnes en situation de handicap, prennent en compte ses besoins et les difficultés qu'elle peut rencontrer en mettant en place des mesures d'accessibilité. La plupart de celles-ci sont surtout du bon sens, simples à réaliser et peu onéreuses. La labellisation joue un rôle de formation prépondérant, sachant par exemple que 80 % des handicaps sont invisibles.

Ce projet s'adresse à tous les commerces qui le souhaitent. Il est basé principalement sur une démarche volontariste et bienveillante.

UN RADAR ANTI-BRUIT PÉDAGOGIQUE



Les nuisances sonores issues des véhicules à moteurs « gonflés », en particulier l'été, sont une pollution qui dérange résidents comme estivants. La Ville se mobilise pour tenter de lutter contre ce véritable fléau.

Outre des opérations « coups de poing » au cours desquelles la Police municipale vérifie la légalité sonore des deux roues, La Baule-Escoublac a en effet demandé à être intégrée au dispositif d'expérimentation de radars anti-bruit verbalisateurs de type « Méduse », qui sera mis en place courant 2023. En attendant, la municipalité a anticipé en s'équipant d'un tel dispositif à vocation pédagogique.

Installé sur le front de mer, secteur avenue de Gaulle, il a pour objet d'alerter et de sensibiliser les usagers de la route aux bruits intempestifs que leur véhicule peut générer. Ce radar anti-bruit est aussi un avertissement (pour le moment sans frais) en attendant une nouvelle législation de verbalisation.

Les possesseurs de véhicule de sport et de motos de grosses cylindrées doivent savoir rester civiques et respecter les autres : en agglomération, il n'est nul besoin de faire vrombir son moteur de façon inappropriée.

SOUTIEN DE LA VILLE À SES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU



La vocation sportive de La Baule-Escoublac est une évidence, tant par la variété et la qualité de ses nombreuses infrastructures sportives que par le nombre et la valeur des pratiquants locaux.

Parmi eux figure un certain nombre d'athlètes de haut niveau qui portent haut les couleurs de la commune et en sont les ambassadeurs.

La collectivité a souhaité les soutenir en mettant en place une bourse d'aide pour le financement de leurs pratiques sportives (préparation, achat de matériel, participation à des compétitions...).

Ce dispositif est destiné aux seuls athlètes domiciliés et/ou licenciés à La Baule-Escoublac, qui pratiquent leur discipline à titre « amateur » et qui sont inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau établies par le ministère en charge des Sports. Il ne concerne pas les sportifs ayant un statut professionnel ou semi-professionnel.

Quatre catégories sont concernées : « Élite », « Senior », « Relève » et « Espoir », prenant en compte également les disciplines « Handisport » et « Sport adapté ».

Le montant de la bourse est individualisé à l'aide d'un tableau de répartition selon des critères prédéfinis : la catégorie de l'athlète sur les listes ministérielles « Haut Niveau » ; le club d'appartenance ; la domiciliation fiscale de l'athlète ; ses résultats sportifs.

Pour chacun des athlètes éligibles au dispositif, une convention de partenariat précise les obligations de celui-ci.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA POLICE MUNICIPALE



La sécurité étant la priorité de l'équipe municipale, la Police municipale bauloise s'est étoffée depuis deux ans : doublement des effectifs, formation, dotation en équipements neufs et modernes, création de la brigade équestre...

Pour accompagner cette montée en puissance, il est apparu également nécessaire de renforcer sa structuration. Pour cela, un nouveau directeur de la Police municipale a été nommé.

Fort d'une solide expérience issue de la Gendarmerie puis au sein de la Police municipale d'Angers, Franck Tonnelier a pris ses fonctions début juillet.

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ : DES RÉUNIONS AVEC LES RIVERAINS



La prise en considération de l'avis des habitants de La Baule-Escoublac est une priorité constante avant toute prise de décision d'aménagement structurant.

Ainsi, deux réunions publiques ont été organisées en présence du Maire Franck Louvrier et de l'adjoint à la voirie Xavier Lequerré, avec les riverains de l'avenue Lajarrige et du centre bourg d'Escoublac.

Au programme : travaux d'aménagement et plan de stationnement avec l'éventualité de la mise en place d'une zone bleue.

Les échanges ont été riches et denses et feront l'objet d'une présentation lors des prochains Comité consultatifs de quartier concernés.

Les événements en **IMAGES**

100^e RASSEMBLEMENT D'AUTOMOBILES
À L'AÉRODROME



INAUGURATION AVENUE JEAN-PIERRE BELTOISE



EXPOSITION PARIS MATCH



EXPOSITION MICHEL VAILLANT



EXPOSITION MICHEL VAILLANT



TOUR AUTO



INAUGURATION NOUVELLES LIGNES 20



RALLYE DES PRINCESSES



Les événements en **IMAGES**



JUILLET

6 juillet au 25 septembre

Exposition Michel Bohbot, écrivain et poète " *Rencontres avec les grands maîtres* "

Musée Boesch

8 au 10

Écrivains en bord de mer

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

9

Le maire vous répond - 10h

En direct sur Facebook

Soirée Moules - Frites

Place de l'Église - Escoublac

9 juillet au 23 septembre

Artiste en résidence Tereza Lochmann

Musée Boesch

8 au 17

Tournoi international de Tennis Jeunes Balle Mimosa

Sporting Tennis Club

12, 19, 26

Les petits théâtres du mardi

Bois des Aulnes

12 au 17

Festival Musiques à La Baule

Chapelle du Sacré-Coeur

13

Match de Foot FC Nantes-EA Guingamp - 17h

Stade Moreau Defarges

14

Cérémonie du 14 juillet

Monument aux morts - Jardins de la Victoire

Concerts et feu d'artifice interactif

Place Leclerc et Baie de La Baule (ave de Gaulle)

15, 22, 29

Les nocturnes au marché

Marché central

16

L'été des Dryades : Tribute to Pink Floyd par Echoes and More

Parc des Dryades

16

Derby Jokari

Plage face à l'Hermitage

16 et 17

Open Swim star

Plage face à l'avenue Lajarrige

16 juillet au 4 septembre

Exposition Gainsb'art " *L'homme à la tête de l'art* "

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

19 au 24

Journées commerciales

21

Marché du terroir

Place de l'église - Escoublac

21 au 24

Atlantique Summer Tour - CSO

Stade François André

22

L'été des Dryades : Eole Voce

Parc des Dryades

23

Match de Foot - FC Nantes-FC Lorient - 17h

Stade Moreau Defarges

24

Mini-Derby

Plage

29 juillet au 5 août

La Baule Jazz Festival

Parc des Dryades

30 juillet au 4 août

Voiles de légende

Baie de La Baule - Le Pouliguen

31 juillet et 1^{er} août

50 ans de la sécurité routière

Parking des Escholiers

AOÛT

2, 9, 16

Les petits théâtres du mardi

Bois des Aulnes

3

Journée Beach Tour

Plage

4

Réunion publique Promenade de mer

Palais des congrès Atlantia

Journée de l'élégance

Place Leclerc

4, 11, 18

Marché du terroir

Place de l'Église - Escoublac

5, 12, 19

Les nocturnes au marché

Marché central

6

Nuit blanche des galeries

Galeries de La Baule-Escoublac

7

Journée Belle Époque

Tennis Le Garden

9

Ciné ma plage : Le Mans 66

Plage en face du casino

12 au 21

Festival de Bridge international

Palais des congrès Atlantia

14

Bourse aux jouets - Automobilia

Stade François André

Feu d'artifice - 22h30

Baie de La Baule (ave de Gaulle)

16 au 21

Journées commerciales

17 et 18

Dryadestivales

Parc des Dryades

21

1^{re} montée historique de La Baule

Route de la Saudraie

25 au 28

La Pardon de La Baule

Parc des Dryades



**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**
29 juillet - 26 août - 30 sept.

 LIVE 



En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac @VilleLaBaule

Pour connaître les événements et manifestations en cours et à venir : www.labaule.fr / 02 51 75 75 75